cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Hélène Charron
https://www.cadre21.org/membres/78448477a7ad2815e3aa7e9b

Date d'obtention : 2021-10-08 15:27:34

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Je retiens qu'il s'agit d'une méthode rapide, uniforme qui tente de préserver le jeune dans la situation. Je comprends qu'on doit se référer à la trousse et suivre les étapes inscrits sur la documentation. Je retiens qu'il est important de préserver la victime, que le contexte , la nature, les intentions et l'étendu des dégâts peuvent avoir un impact sur les conséquences de l'événement. Je retiens également que j'ai des devoirs et responsabilités face aux jeunes qui fréquentent mon établissement scolaire. En tant qu'éducatrice spécialisée, je dois également agir dans les limites de mon travail, de mon rôle et des lois. Je retiens que je ne doit jamais regarder les photos et vidéos qui font l'objet de la démarche. Je retiens que cette méthode d'intervention a été créé à partir de différents partenaires impliqués auprès des jeunes. J'ai pu également voir et lire les documents de la trousse SEXTO. Je retiens les comportements qui sont attendus de moi dans le contexte de l'intervention, à savoir comment agir avec la victime, quand saisir le téléphone cellulaire, les étapes de l'intervention, quand mon rôle s'arrête par rapport à celui de la police... J'ai compris aussi que la prévention et la sensibilisation sont des méthodes alternatives utilisées par le service de police suite à mon intervention, dépendamment de l'acte en tant que tel. La collaboration de chacune des sphères qui gravitent autour de l'enfant sont nécessaires pour que la méthode d'intervention SEXTO soit efficace: l'école, la famille, le service de police et autres (si nécessaires). Je comprends qu'il s'agit d'une méthode efficace, qui a fait ses preuves et qui ne nuit pas au protocole judiciaire, si elle est bien respectée.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

-Je me référerai et utiliserai les outils créés dans la trousse SEXTO pour avoir de l'information et pour remplir les bons documents à remette au policier éducateur;
-Je me sens plus sécure par rapport à ce que j'ai à faire dans ces situations, ce que je peux faire versus ce que je ne peux pas faire;
-Je comprends les comportements à adopter envers les jeunes dans ces situations;
-Je vais faire la trousse SEXTO avant d'appeler la police;
-Je comprends les étapes à suivre, la confiscation du téléphone par exemple, s'il y a lieu;
-De pouvoir expliquer aux jeunes devant moi la suite des choses, comment on va procéder, à quoi ils doivent s'attendre;
-de différencier acte sur un coup de tête versus l'acte malveillant et savoir quoi faire en cas d'acte malveillant;
-La capacité de travailler avec mes collègues selon la même démarche, une démarche cohérente au sein de l'école
-d'avoir une référence uniforme

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

-De ne pas les juger, d'être dans l'empathie et dans la prévention
-être objective
-de ne pas regarder les photos ou vidéos compromettants
-le ton utilisé
-de bien suivre les étapes avec l'aide-mémoire dans la trousse SEXTO
-d'agir rapidement;
- de bien compléter tous les formulaires, grilles, questionnaires selon les protocoles;
- d'être dans la confidentialité
- de garder le lien de confiance avec eux, d'être dans l'ouverture;
- de conscientiser par rapport aux impacts et aux répercussions des photos sur la victime, sur les différentes sphères de sa vie et celle de son entourage
- signes qui m'indiquent que le victime peut souffrir d'une telle situation
-de préserver l'élève qui est victime